

**Formulaire préparatoire à la notification
du montant des droits d'inscription
Année universitaire 2023/2024**

1. Etat civil de l'étudiant

Nom :

Prénom(s):

Né le :/...../..... à : Dép ou Pays :

Nationalité :

Tél : ☒ @

Inscrit à Sciences Po Strasbourg durant l'année
2022/2023 en :

- 1^{ère} Année 2^{ème} Année 3^{ème} Année
 4^{ème} Année 5^{ème} Année Année de césure

Entrée en 2023 via le concours

- de 1^{ère} Année de 4^{ème} Année

2. Foyer fiscal de rattachement

Nom du/des contribuable(s) (à la charge duquel est l'étudiant)

Le contribuable peut être l'étudiant uniquement dans l'un des cas prévus dans la notice (cf notice 2.3)

Nom et prénom avis fiscal 1* :

***Tous les courriers relatifs à votre inscription vous seront envoyés à cette adresse**

Adresse :

CP : Ville :

Situation du foyer (Marié, Divorcé...) :

Revenu(s) brut(s) global(aux) (ou revenu total ou mondial) : €

Nombre de parts du foyer fiscal :

Nom et prénom avis fiscal 2 : **(si nécessaire)** :

Adresse :

CP : Ville :

Situation du foyer (Marié, Divorcé...) :

Revenu(s) brut(s) global(aux) (ou revenu total ou mondial) : €

Nombre de parts du foyer fiscal :

3. Étudiant boursier en 2023/24

Avez-vous obtenu une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux pour l'année universitaire 2023/2024 ?

- Oui Non En attente de réponse du CROUS

Pièce(s) à joindre obligatoirement à ce formulaire

Situation		Cf notice point n°	Pièces à joindre
<input type="checkbox"/>	Si vous ne souhaitez pas l'application des droits modulés (le tarif le plus élevé sera appliqué)	1	Aucune autre pièce n'est à fournir au présent formulaire complété
<input type="checkbox"/>	Si vous souhaitez l'application des droits modulés	2	Copie de toutes les pages le ou les avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal comprenant les deux parents et le ou les membres fiscalement indépendants (ne relevant pas du point 2.3). Doivent y figurer le Revenu Brut Global de l'année N-2 et le nombre de parts (pour la rentrée 2023: avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021).
Situations particulières : Pièces complémentaires à fournir	<input type="checkbox"/>	Étudiant boursier en 2023/2024	2.1.2 Avis d'attribution conditionnelle de bourse du CROUS à transmettre dès réception (le reste du dossier est à transmettre avant la date notifiée au courrier, la notification peut être transmise après cette date)
	<input type="checkbox"/>	Contribuables exerçant des fonctions à l'étranger de ne déclarant pas leurs revenus à l'administration française	2.2 Copie des avis fiscaux à l'administration étrangère ou le/les bulletin(s) de salaire de décembre 2021 où est notifié le cumul des revenus 2021 accompagnés de leurs traductions
	<input type="checkbox"/>	En cas de séparation avec pension alimentaire pour l'étudiant	2.4.2 Jugement de divorce justifiant du rattachement à un seul foyer et/ou le versement d'une pension alimentaire
	<input type="checkbox"/>	Étudiant fiscalement indépendant	2.3 -Avis fiscal de l'étudiant (dans tous les cas) - Documents attestant d'une situation dérogatoire visés au point 2.3
	<input type="checkbox"/>	En cas d'évolution récente des revenus : Une commission statuera sur les situations particulières (variation significative des revenus depuis l'année de référence par exemple)	3 -Lettre expliquant les impacts du changement de situation et formulant une demande précise - toutes pièces justificatives pertinentes

Je soussigné (nom et prénom de l'étudiant)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

À

Le/...../2023

Signature